

Adresse de la section de la Réunion (Paris), lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la section de la Réunion (Paris), lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 376-377;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21568_t1_0376_0000_10

Fichier pdf généré le 04/10/2019



L'agent salpétrier du district de Saint-Quentin [Aisne] annonce que l'exploitation du salpêtre se continue avec la plus grande activité. Il y a déja 18058 livres de salpêtre fabriqué dans ce district, où il s'en fabrique maintenant 1800 livres par décade. Pendant qu'une moitié de la garde nationale étoit sous les murs du Quesnoy, Landrecy, Valenciennes et Condé, l'autre se livroit avec ardeur à forger la foudre que les premiers consommoient.

15

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoyé à la commission des poudres et salpêtres (30).

16

Le citoyen Defer-Maisonneuve, libraire à Paris, fait hommage à la Convention nationale du tome deuxième de l'édition qu'il fait des oeuvres de J.-J. Rousseau.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoyé au comité d'Instruction publique (31).

[Le citoyen Defer-Maisonneuve au président de la Convention nationale, Paris, le 14 brumaire an III] (32)

Citoyen Président

Je vous prie de présenter de ma part à la Convention nationale le tome 2e de l'édition que je fais des oeuvres de J.-J. Rousseau, dont elle a agrée l'hommage a l'époque de la publication du premier volume; et de vouloir bien destiner cet exemplaire à orner la bibliothèque de son comité d'Instruction publique, ou sont déposés les manuscrits originaux de ce bienfaiteur de l'humanité.

J'ose espérer que la Convention nationale, regardera cette édition, ou l'on reconnoit la belle exécution des Didot comme un monument typographique et national vraiment digne du philosophe illustre a qui elle vient de décerner les honneurs du Panthéon, et qu'elle voudra bien me permettre de prendre communication entière des manuscrits dont elle est et sera en possession. En conséquence, je la supplie de renvoyer l'objet de ma demande a son comité d'Instruction publique.

Defer-Maisonneuve, libraire à Paris.

17

La section de la Réunion, commune de Paris, annonce qu'elle a passé à l'ordre du jour sur la proposition de la société populaire séante ci-devant à la salle électorale, dont le but étoit l'anéantissement du gouvernement révolutionnaire et le rétablissement d'une municipalité. Sur le surplus de cette adresse, elle s'en rapporte à la sagesse de la Convention; elle annonce qu'elle a déja livré 65 181 livres de salpêtre à la raffinerie de l'Unité.

Mention honorable, insertion au bulletin (33).

[La section de la Réunion à la Convention nationale, Paris le 7 brumaire an III] (34)

Citoyens Legislateurs.

La section de la Reunion se presente dans votre sein pour vous émettre son voeu sur une petition qui lui a été soumise par la société populaire séante ci-devant a la salle electorale.

Le jour meme que cette petition vous fut présentée, cette société populaire la communiquat a toutes les sections. La députation qui se rendit à l'assemblée de la section de la Réunion y fut accueillie assés froidement, par ce qu'on étoit déja prévenu du motif de sa demarche et attendu que l'on avoit a traiter d'affaires interessantes, l'examen et la discussion de cette petition, furent ajournés a la séance de la décade suivante.

Au jour ainssy indiqué, on s'occupa de cette pétition; mais la discussion ne fut pas longue. Un membre ayant obtenu la parole s'exprimat en ces termes.

Citoyens, il n'est sans doute aucun de vous qui n'ait senti que le véritable but de la petition qui vient d'etre lue, étoit l'aneantissement du gouvernement révolutionnaire et le rétablissement d'une municipalité qui s'arrogeroit encore des pouvoirs illimités et dont les complots troubleroient la paix de l'interieur.

En vain nous observeroit-on que la municipalité de 1792 avoit rendu de grands services a la chose publique : En vain diroit-on que si la dernière s'etoit montrée rebelle a la loi, on ne devoit l'imputer qu'a l'impulsion qui lui avoit été donnée par les créatures de Robespierre.

Si Robespierre n'existe plus il a laissé beaucoup d'heritiers de ses crimes. Ces agitateurs influenceroient toutes les sections pour la nomination des membres d'une nouvelle municipalité. Il en resulteroit une corporation qui chercheroit encore a rivaliser la Convention nationale, qui entraveroit l'execution des loix et dont les opérations insidieuses, loin d'etre utiles au peuple le conduiroit a sa perte.

Il est donc de l'interet commun de s'en rapporter à la sagesse de la Convention nationale et aux mesures qu'elle prend pour suppléer a une municipalité; quant au gouvernement revolutionnaire qui n'a rien d'allarmant pour le vrai patriote, il est indispensable de le maintenir jusqu'a la paix.

Ces réflexions furent goutées par l'assemblée générale qui sur le champ et a l'unanimité passat a l'ordre du jour sur la proposition de la

société populaire.

A la verité, citoyens Legislateurs, deux autres propositions qui vous ont été faites par la société populaire, n'ont point été rejettés par la section de la Réünion: l'une avoit pour objet de donner plus de latitude au commerce, en conservant cependant les mesures qui sont prises pour assurer l'aprovisionement de nos armées; l'autre avoit pour objet le retablissement des assemblées du quintidi.

Mais, citoyens Legislateurs, la section de la Réunion, s'en rapporte entièrement a votre

sagesse a cet egard.

Elle vous assure de nouveau quelle sera toujours debout pour soutenir vos opperations, et elle ne soufrira jamais que votre autorité soit partagée; tels sont citoyens legislateurs les sentimens de la section de la Réunion qui ne cessera de repetter force à la Convention et Vive la Republique.

Lorsque la commission des Salpêtres de la Section de la Reunion vint vous faire hommage des premiers de ses travaux en salpêtre plus rempli de zele et de patriotisme que d'experience dans la manipulation de ce puissant moyen de repression contre la tyrannie, elle avoit promis a la Convention d'en livrer quinze cents par decade. Enflamée par vos encouragements et mettant a profit les lumières de cette meme experience, elle reüssi en ce moment a porter ses livraisons de quinze a seize miliers par mois et la commission de la section a dejà livré soixante cinq mil cent quatre vingt-un livres pezant de salpêtre a la rafinerie de l'unité.

Plus les scelerats ont machinés en tout sens la perte de la patrie, plus la commission de la section de la Reunion a deployé d'energie et d'activité dans la fabrication des salpetres.

Citoyens representans, n'en doutez jamais tandis que la Reunion de tous les français terasse les despotes et prepare la liberté de l'univers la section qui s'honore de porter le nom aussi heureux qu'expressif le prendra toujours pour la règle constante de sa conduite. Oui la Reunion nous la jurons a tous les français! reconnaissant la Convention nationale pour leur unique centre.

LAFFITE, président, BISSOT, secrétaire.

Nous commissaires civils certifions leurs signatures ci dessus veritables, au comité, le sept brumaire l'an trois de l'ere republicaine.

BISTAC, juge greffier, HARDOUIN, commissaire, CASSET.

18

Les administrations de département, de district, tribunaux criminels, tribunaux de district, tribunaux de paix, comités de surveillance et révolutionnaires, communes, conseils-généraux de communes, employés et sociétés populaires, dont les noms suivent, applaudissent à l'Adresse de la Convention nationale au peuple français; ils veulent la punition de tous les conspirateurs, de tous les factieux, les dilapidateurs, les ennemis de l'humanité, de quelque masque qu'ils se couvrent; ils vouent à l'exécration les intrigans qui égarent les citoyens pour les dominer et les faire servir ensuite d'instrument à leur tyrannie, à leurs vengeances, à leur passion particulière et à leur ambition. Ils protestent de leur inviolable attachement à la représentation nationale, jurent de ne reconnoître qu'elle pour centre de ralliement, de la défendre contre tous ses ennemis, et de concourir de tout leur pouvoir à anéantir ceux qui oseroient tenter de l'influencer, de la rivaliser ou de s'élever au dessus d'elle.

Administrations de département. De l'Aveyron^a, de la Côte-d'Or^b.

Administrations de district.

De Tonnerre, département de l'Yonne c. De Louhans, département de Saône-et-Loire d. De La Ferté-Bernard, département de la Sarthe c. De Pont-à-Mousson, département de la Meurthe f.

Tribunaux criminels des départemens. De la Loire-Inférieure^g. D'Indre-et-Loire^h. De l'Orneⁱ.

Tribunaux de district.

Les juges, commissaire national et greffier du tribunal de Faulquemont, département de la Moselle.

Tribunal de paix.

De la commune de Saulieu, département de la Côte-d'Or^k.

Communes.

De Port-Liberté [ci-devant Port-Louis, Morbihan]¹. **De Troyes** [Aube]^m. **D'Anet** [Eure-et-Loir]ⁿ. **De Dreux** [Eure-et-Loir]^o.

Conseils généraux de communes.

D'Yvetot, département de la Seine-Inférieure^p. De Langon [Bec-d'Ambès]^q. De Ribérac [Dordogne]^r. De Saulieu, département de la Côte-d'Or^s. De Romain, [Saint-Romain-de-Colbosc] département de la Seine-Inférieure^t. De Précy, département de l'Oise^u. [Commune-]d'Armes, [ci-devant Saint-Etienne] département de la Loire^v. De Charolles, département de la Saône-et-Loire^u. De Tonnerre, département de l'Yonne^x. De Luxeuil, département de la Haute-Saône^y.

Comités révolutionnaires.

De Reims, département de la Marne². Du district de Maixent [ci-devant Saint-Maixent, Deux-Sèvres]^a. Le comité de surveillance d'administration des hôpitaux de Nancy,